

Journée d'étude du Gisti
Mardi 22 mars 2011

Immigration, un régime pénal d'exception

à l'EFB, 63 rue de Charenton 75012 PARIS
(M° Bastille ou Ledru-Rollin)



9h00 – Accueil des participants

9h30 – **Introduction** – *Stéphane Maugendre (président du Gisti)*

9h45 - 11h00 – **La pénalisation des étrangers : héritages et évolutions récentes**

■ La lutte contre la mobilité et l'errance, un « noyau historique » de la pénalité moderne – *Emmanuel Blanchard (Gisti), Nicolas Fischer (IRIS-EHESS)*

■ Les immigrés, cibles d'un droit pénal de l'«ennemi»? – *Claire Saas (Gisti)*

■ La représentation du délinquant comme étranger et immigré par les médias et les politiques : quelles protections ? – *Pierre Mairat (ancien président délégué du MRAP)*

11h00 - 11h15 – Pause

11h15 - 12h30 – Débat

Déjeuner libre

14h00 - 15h30 – **Un régime pénal d'exception : usages, pratiques, recours**

Présidence de l'après-midi : *Nawel Gafsia (avocate au barreau de Créteil, Gisti)*

■ Les usages du droit pénal contre les étrangers : les faux-semblants de la lutte contre les passeurs et les trafiquants d'être humains – *Nathalie Ferré (Gisti)*

■ L'étranger dans la filière pénale : de l'interpellation à l'aménagement des peines – *Jean-Claude Bouvier (Vice-président chargé de l'application des peines au TGI de Créteil)*

■ Les formes multiples de l'enfermement, une nouvelle punitivité ? – *Patrick Henriot (Secrétaire nationale du Syndicat de la Magistrature)*

■ Les incidences de l'emprise pénale sur la situation « administrative » de l'étranger – *Benoît Rousseau (Syndicat des avocats de France Nantes)*

15h30 - 15h45 – Pause

15h45 - 17h00 – Débat

17h00 - 17h30 – **Conclusion** - Lutter contre la criminalisation des étrangers : les outils du droit – *Christophe Pouly (avocat au barreau de Paris, Gisti)*

Renseignements et inscriptions

Gisti, Service formation, 3 villa Marcès 75011 Paris

Tél. 01 43 14 84 82 ou 83 / Fax 01 43 14 60 69 / www.gisti.org

Les inscriptions ne peuvent se faire que par courrier accompagné du règlement : 30 euros (tarif réduit : 15 euros - étudiants, chômeurs)

Cette journée d'étude (7h) peut être comptabilisée au titre de la formation continue des avocats.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Journée d'étude Immigration, un régime pénal d'exception du 22 mars 2011

à remplir et à renvoyer au Gisti accompagné du règlement à l'ordre du GISTI

Nom - Prénom	
Adresse	
Profession	
Téléphone / Fax	
E-mail (pour la confirmation d'inscription)	

Ci-joint un chèque de :

30 euros

15 euros (étudiants, chômeurs)